



Conseil de sécurité

Briefing conjoint
Comité 1267/1989/2253 – Comité 1373 – Comité 1540

New York, 14 novembre 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Riccarda Chanda, Représentante permanente adjointe

Monsieur le Président,

Je remercie les présidentes et présidents des comités pour leur leadership. Leurs présentations montrent l'ampleur des défis et l'urgence de renforcer notre réponse collective.

Permettez-moi de formuler quelques observations sur les travaux des comités.

Les sanctions ciblées contre Daech, Al-Qaïda et leurs affiliés sont un instrument clé pour limiter la capacité de ces groupes à commettre leurs crimes odieux. La violence sexuelle et sexiste est souvent utilisée comme une stratégie délibérée pour atteindre leurs objectifs. Nous saluons la reconnaissance par le Conseil que des individus ou entités commettant de tels actes peuvent faire l'objet de désignation. Ceci marque une étape cruciale dans la lutte contre l'impunité et le soutien aux victimes dans leur quête de justice et renforce l'effet dissuasif des sanctions.

Le Bureau du Médiateur joue un rôle inestimable pour garantir l'état de droit et protéger les droits humains, renforçant ainsi la crédibilité et l'efficacité de nos actions. J'exprime également ma gratitude à l'équipe de surveillance qui fournit une base factuelle solide pour nos travaux. La résolution 2664 est un autre instrument indispensable, garantissant que les acteurs humanitaires puissent poursuivre leur travail vital sans être entravés par les sanctions. L'exemption humanitaire facilite l'acheminement rapide de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin, comme l'exige le droit international humanitaire. Il est donc essentiel de maintenir son application au régime de sanctions 1267.

En ce qui concerne le Comité contre le terrorisme, nous exprimons notre reconnaissance à la Direction exécutive pour ses efforts. Les évaluations pays sont importantes pour renforcer les capacités des États membres à prévenir et à combattre l'extrémisme violent et le terrorisme dans le plein respect du droit international, en particulier des droits humains.

Nous encourageons des efforts supplémentaires pour améliorer l'efficacité de ces évaluations au travers de recommandations plus ciblées et de l'intégration de composantes virtuelles, telles que des visites hybrides. La participation de la société civile est primordiale dans ces efforts, et nous restons déterminés à garantir que leurs voix soient entendues.

À cet égard, nous continuons de souligner l'importance de la transparence et insistons sur la mise en œuvre de la résolution 2617, qui demande que le calendrier des visites dans les pays soit disponible avant que les visites n'aient lieu. Par ailleurs, les approches sensibles au genre dans les évaluations sont cruciales, et nous ne devons pas hésiter d'aborder la question des violences sexuelles et sexistes utilisées par les groupes terroristes pour terroriser et détruire des communautés et des structures sociales. Si les améliorations des critères d'inscription de la liste 1267 sont un pas dans la bonne direction, nos efforts ne doivent pas s'arrêter là.

Le Comité 1540 continue d'être un élément essentiel de l'architecture de non-prolifération. Renforcer les mesures visant à empêcher les acteurs non étatiques de se procurer des armes de destruction



massive - un des engagements pris avec l'adoption du Pacte pour l'avenir – doit guider nos travaux. Nous nous réjouissons que le groupe d'expert ait finalement pu être renforcé cet été après de longues tergiversations au sein du Comité. Grace à cette présence renforcée, nous ressentons que les travaux au sein du Comité reprennent en vigueur. Ceci est valable pour la révision du mécanisme d'assistance, la mise en œuvre du paragraphe opérationnel 12 de la résolution 2663 ou encore quant au développement des directives techniques de référence d'application facultative. Nous appelons les membres du Comité à agir à la hauteur de l'importance du groupe d'expert et de rapidement repourvoir les trois positions qui seront vacantes à la fin 2024 en se basant sur les compétences des candidates et candidats.

En conclusion, la séance d'aujourd'hui réaffirme notre détermination collective à lutter contre le terrorisme et à empêcher la prolifération d'armes de destruction massive. Les défis qui restent à relever exigent une réponse coordonnée et commune, fondée sur l'idée que la sécurité est indissociable de la protection des droits humains et du respect du droit international.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mister President,

I would like to thank the Chairs of the committees for their leadership. Their presentations show the scale of the challenges and the urgent need to strengthen our collective response.

Allow me to make a few observations on the work of the committees.

Targeted sanctions against Daesh, al-Qaeda and their affiliates are a key instrument in limiting the ability of these groups to commit their heinous crimes. Sexual and gender-based violence is often used as a deliberate strategy to achieve their goals. We welcome the Council's recognition that these offenses might be used criteria for designation. This marks a crucial step in the fight against impunity and support for victims in their quest for justice, and reinforces the dissuasive effect of sanctions.

The Office of the Ombudsman plays an invaluable role in guaranteeing the rule of law and protecting human rights, thus reinforcing the credibility and effectiveness of our actions. I would also like to express my gratitude to the monitoring team, which provides a solid factual basis for our work. Resolution 2664 is another indispensable instrument, ensuring that humanitarian actors can continue their vital work unhindered by sanctions. The humanitarian exemption facilitates the rapid delivery of humanitarian aid to people in need, as required by international humanitarian law. It is therefore essential to maintain its application to the 1267 sanctions regime.

As far as the Counter-Terrorism Committee is concerned, we are grateful to CTED for its efforts. Country assessments are important for strengthening the capacities of member states to prevent and combat violent extremism and terrorism in full compliance with international law, in particular human rights law.

We encourage further efforts to improve the effectiveness of these assessments through more targeted recommendations and the integration of virtual components, such as hybrid visits. The participation of civil society is paramount in these efforts, and we remain committed to ensuring that their voices are heard.

In this respect, we continue to stress the importance of transparency, and insist on the implementation of Resolution 2617, which calls for the timetable for country visits to be made available before the visits take place. Furthermore, gender-sensitive approaches to assessments are crucial, and we must not hesitate to address the issue of sexual and gender-based violence used by terrorist groups to terrorize and destroy communities and social structures. While the improvements to the 1267 listing criteria are a step in the right direction, our efforts must not stop there.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

The 1540 Committee continues to be an essential part of the non-proliferation architecture. *Strengthening measures to prevent non-state actors from acquiring weapons of mass destruction* - one of the commitments made with the adoption of the Pact for the Future - must guide our work. We are delighted that the expert group was finally strengthened this summer, after a long period of discussions within the Committee. Thanks to this reinforced presence, we feel that the Committee's work is regaining momentum. This applies to the revision of the assistance mechanism, the implementation of operational paragraph 12 of resolution 2663, and the development of optional technical reference guidelines. We call on the members of the Committee to live up to the importance of the expert group and to quickly fill the three positions that will be vacant at the end of 2024, based on the skills of the candidates.

In conclusion, today's meeting reaffirms our collective determination to combat terrorism and prevent the proliferation of weapons of mass destruction. The challenges that lie ahead require a coordinated and joint response, based on the idea that security is inseparable from the protection of human rights and respect for international law.

Thank you.